

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Bernard DESCAMPS – Bernard HAUREZ – Karine FUKS	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : INITIATION A LA SCULPTURE	Code : 614702U21S1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 104	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

L'étudiant sera capable, dans le respect des consignes données par le chargé de cours

AA1 <ul style="list-style-type: none"> ◆ De produire plusieurs réalisations sculptées mettant en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Différents types : bas relief, haut relief, ronde bosse, ○ Selon différentes techniques, au choix parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le modelage à partir de terracotta ou d'argile synthétique, ▪ la taille directe à partir de polystyrène ou de plâtre, ▪ l'assemblage de matériaux simples, en utilisant l'outillage adéquat ➤ la justesse de l'observation	<i>A/NA</i>
AA2 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier ses choix et orientations techniques et esthétiques quant aux réalisations et à leur présentation 	<i>A/NA</i>
AA3 <ul style="list-style-type: none"> ◆ de justifier de manière critique l'intérêt qu'il porte à l'une des tendances artistiques, moderne ou contemporaine ➤ avoir choisi un ou plusieurs artistes et pouvoir argumenter sur leurs œuvres 	<i>A/NA</i>
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	<i>50% (a)</i>

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de l'originalité de la démarche plastique, depuis la conception jusqu'à la réalisation, la finition et la mise en situation spatiale des objets en tenant compte du sens du goût et de l'esthétique	/20
degré de la qualité et la pertinence de la farde d'atelier et de la documentation	/10
degré du soin et de la finition apportés aux travaux réalisés	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Bernard HAUREZ – Karine FUKS	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : SCULPTURE : APPROFONDISSEMENT	Code : 614703U21S1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 103	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

L'étudiant sera capable, dans le respect des consignes données par le chargé de cours

AA1 ♦ De produire plusieurs réalisations sculptées en ronde bosse selon différentes techniques et matériaux, au choix parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Modelage (argile – cellulose), ○ Taille directe (bois, pierre tendre), ○ Assemblage de matériaux composites, ○ Moulage et coulage, en utilisant l'outillage adéquat et en réalisant la finition appropriée <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'originalité de l'œuvre 	<i>A/NA</i>
AA2 ♦ de justifier ses choix et orientations techniques et esthétiques quant aux réalisations et à leur présentation	<i>A/NA</i>
AA3 ♦ de justifier de manière critique l'intérêt qu'il porte à l'une des tendances artistiques, moderne ou contemporaine <ul style="list-style-type: none"> ➤ savoir argumenter de manière critique des tendances de l'artiste choisi 	<i>A/NA</i>
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	<i>50% (a)</i>

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré de l'originalité de la démarche plastique, depuis la conception jusqu'à la réalisation, la finition et la mise en situation spatiale des objets en tenant compte du sens du goût et de l'esthétique	/20
degré de la qualité et la pertinence de la farde d'atelier et de la documentation	/10
degré du soin et de la finition apportés aux travaux réalisés	/20
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Bernard HAUREZ	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : SCULPTURE : TECHNIQUES ARTISTIQUES SPECIFIQUES	Code : 614707U21C1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 105	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

en respectant les directives relatives au respect des règles de sécurité et environnementales,

AA1 ♦ de réaliser un projet artistique, aux moyens des méthodes de création, de mise en œuvre et de finitions adaptées aux matériaux spécifiques en tenant compte des règles de sécurité et environnementales : ➤ adéquation de la technique et des matériaux par rapport au projet réalisé	A/NA
AA2 ♦ d'utiliser les techniques particulières de sculpture artistique relatives aux matériaux spécifiques tels que : aciers, cuivre, bronzes, cires, produits de moulage réfractaires, bois, pierre ... en tenant compte des règles de sécurité et environnementales ➤ la pertinence du choix des matériaux et de ses techniques	A/NA
AA3 ♦ d'utiliser les outils spécifiques à ces techniques dans les règles de l'art en tenant compte des règles de sécurité et environnementales ➤ pertinence du choix des outils ➤ degré de finition et mise en valeur du projet abouti	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré du respect de la qualité technique du projet artistique réalisé	/15
degré de la pertinence des choix dans la réalisation du projet artistique personnel depuis sa conception jusqu'à son aboutissement	/20
degré de finition et la mise en situation du projet artistique abouti	/15
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation. Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels.

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés. Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%. Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite. Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Bernard HAUREZ	Année scolaire :/.....	
Unité d'enseignement : SCULPTURE : TECHNIQUES ARTISTIQUES SPECIFIQUES - PERFECTIONNEMENT	Code : 614708U21C1	
Nom, prénom étudiant :	N° adm : 107	UE déterminante : OUI/NON

Seuil de réussite

en respectant les directives relatives au respect des règles de sécurité et environnementales,

AA1 ♦ d'identifier et de classer une sculpture issue d'un grand courant artistique européen : ➤ être capable de replacer une sculpture dans une époque	A/NA
AA2 ♦ de créer une sculpture au moyen d'une ou de plusieurs techniques spécifiques tenant compte des règles de sécurité et environnementales ➤ adéquation de la technique spécifique utilisée par rapport au projet réalisé	A/NA
AA3 ♦ d'intégrer la sculpture dans un milieu déterminé tenant compte des règles de sécurité et environnementales ➤ cohérence de l'intégration de la sculpture au niveau technique et esthétique	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables *

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

Degré de maîtrise

degré du niveau de la qualité technique de la création artistique	/15
degré de la pertinence des choix opérés dans la réalisation du projet artistique personnel depuis sa conception jusqu'à son aboutissement	/20
degré de l'esthétique de l'œuvre et le niveau de sa qualité	/15
Pourcentage total	/50 (b)

POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) :/100

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....
.....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)